



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'environnement SEn
Amt für Umwelt AfU

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 37 60, F +41 26 305 10 02
www.fr.ch/sen

Givisiez, le 15 septembre 2023

Lieux et résultats des prélèvements

PFAS – Campagne 2022-2023

Désignation	Commune	Cadastre des sites pollués – N° du site	Statut du site avant analyse PFAS	PFAS détectées dans les eaux souterraines en aval
Décharge d'en Craux	Châtel-St-Denis	2325-0116	Pollué, nécessite une surveillance	Oui, uniquement dans le lixiviat
Décharge du ravin de Péroilles	Fribourg	2196-0117	Pollué, ne nécessite ni surveillance ni assainissement	Oui dans les eaux souterraines, sans remettre en cause le classement actuel du site
Décharge de la Pila	Hauterive	2219-0116	Pollué, nécessite un assainissement	Oui, dans les eaux pompées au pied de la décharge, avant traitement
Décharge de Châtillon	Hauterive	2219-0110	Pollué, nécessite un assainissement	Oui, dans les eaux souterraines en concentration justifiant le besoin d'assainissement
Décharge bioactive de type D/E	Hauterive	2219-0117	Pollué, pas d'atteinte nuisible ou incommode à attendre	Oui, dans les lixiviats collectés
Décharge de la Bourille	Morat	2275-0107	Pollué, ne nécessite ni surveillance ni assainissement	Oui dans les eaux souterraines ; des investigations devront être poursuivies
Aire d'entreprise, composants électroniques	Belmont-Broye	2013-1048	Pollué, ne nécessite ni surveillance ni assainissement	Oui dans les eaux souterraines ; la confirmation des résultats pourrait entraîner un besoin de surveillance
Aire d'entreprise, commerce de gros de produits chimiques	Belmont-Broye	2013-1038	Pollué, nécessite un assainissement	Oui dans les eaux souterraines mais pas en relation avec les activités pratiquées sur ce site
Aire d'entreprise, matières plastiques primaires	Bulle	2125-1079a	Pollué, nécessite un assainissement	Oui dans les eaux souterraines
Aire d'entreprise, constructions métalliques	Bulle	2154-1037	Pollué, ne nécessite ni surveillance ni assainissement	Oui dans les eaux souterraines, mais sans remettre en cause le classement du site
Aire d'entreprise, fabrication de papier et carton	Fribourg	2196-1066	Pollué, sans besoin d'investigation	Non
Aire d'entreprise, matières plastiques pour l'industrie	La Sonnaz	2182-1004	Pollué, ne nécessite ni surveillance ni assainissement	Oui dans les eaux souterraines et en relation avec les activités de l'entreprise (passées ou actuelles)
Aire d'entreprise, produits chimiques	Marly	2206-1055	Pollué, ne nécessite ni surveillance ni assainissement	Oui dans les eaux souterraines ; des investigations doivent être poursuivies

Désignation	Commune	Cadastre des sites pollués – N° du site	Statut du site avant analyse PFAS	PFAS détectées dans les eaux souterraines en aval
Incendie d'un centre de tri en 2015	Cressier			Non
Incendie d'une halle industrielle en 2007	Gibloux			Oui dans les eaux souterraines captées, mais sans remettre en cause la distribution des eaux ; des investigations doivent être conduites sur le lieu de l'incendie
Incendie d'une scierie en 1999	Montagny		Pollué, ne nécessite ni surveillance ni assainissement	Oui dans les eaux souterraines ; les concentrations mesurées et les conditions hydrogéologiques ne justifient pas de prendre d'autres mesures